



# E-Parcours 92 NORD

AUDIPOG

Lundi 17 Juin 2019



## Terr eSanté à l'hôpital et sur le territoire

### La valeur d'une plateforme de coordination



**PROGRAMME TERRITOIRE DE SOINS NUMÉRIQUE (TSN)** : Doit favoriser l'émergence de « territoires d'excellence, pilotes en matière d'usage du numérique, au service de l'amélioration et de la modernisation du système de soins »,



**OBJECTIF** : Faciliter la prise en charge coordonnée des patients, en fluidifiant le partage d'informations, entre les différents professionnels, mais aussi entre la ville et l'hôpital, grâce à la mise à disposition de services numériques.



**LE PROJET TERR-E SANTÉ** : Projet construit par l'AP-HP et les URPS d'Île-de-France et validé par l'ARS, vocation à mettre en œuvre et déployer une **plateforme numérique et des services à destination des professionnels et des patients**.

- ▶ Groupes de travail d'experts métier mis en place depuis 2014 (territoire 94 puis groupes régionaux) pour exprimer le besoin et qualifier les priorités d'évolution de Terr-eSanté



**PHASE PILOTE PUIS GÉNÉRALISATION** : Territoire pilote (nord-ouest du Val-de-Marne) défini jusqu'au 31/12/2017. La généralisation adresse l'ensemble de l'Île-de-France à partir de 2018 jusqu'à 2022 dans le cadre des projets territoriaux **e-Parcours**

- ▶ Plusieurs territoires franciliens ont démarré les travaux en 2018



## Terr eSanté à l'hôpital et sur le territoire

### La valeur d'une plateforme de coordination

- Terr-eSanté est une **plateforme de coordination** visant notamment à favoriser :
  - ▶ La prise de décision en situation d'urgence : amélioration de la prise en charge
  - ▶ Le retour à domicile – maintien de l'autonomie & éviter les ré-hospitalisations
  - ▶ La coordination de la prise en charge structures d'appui/ville/hôpital/sanitaire/médico-social.
- Terr-eSanté est une **plateforme de partage entre professionnels** participant à la prise en charge d'une personne :
  - ▶ Le cercle de soins permet d'identifier ces professionnels
    - ▶ Par exemple : structures d'appui, médecin traitant, services intervenant à domicile, services hospitaliers...
- Terr-eSanté grâce aux travaux d'**interopérabilité** permet d'**agréger des informations** dans un objectif de coordination :
  - ▶ Interopérabilité avec le logiciel métier pour flux de CR & mouvements
  - ▶ Passage de contexte entre logiciel métier et Terr-eSanté



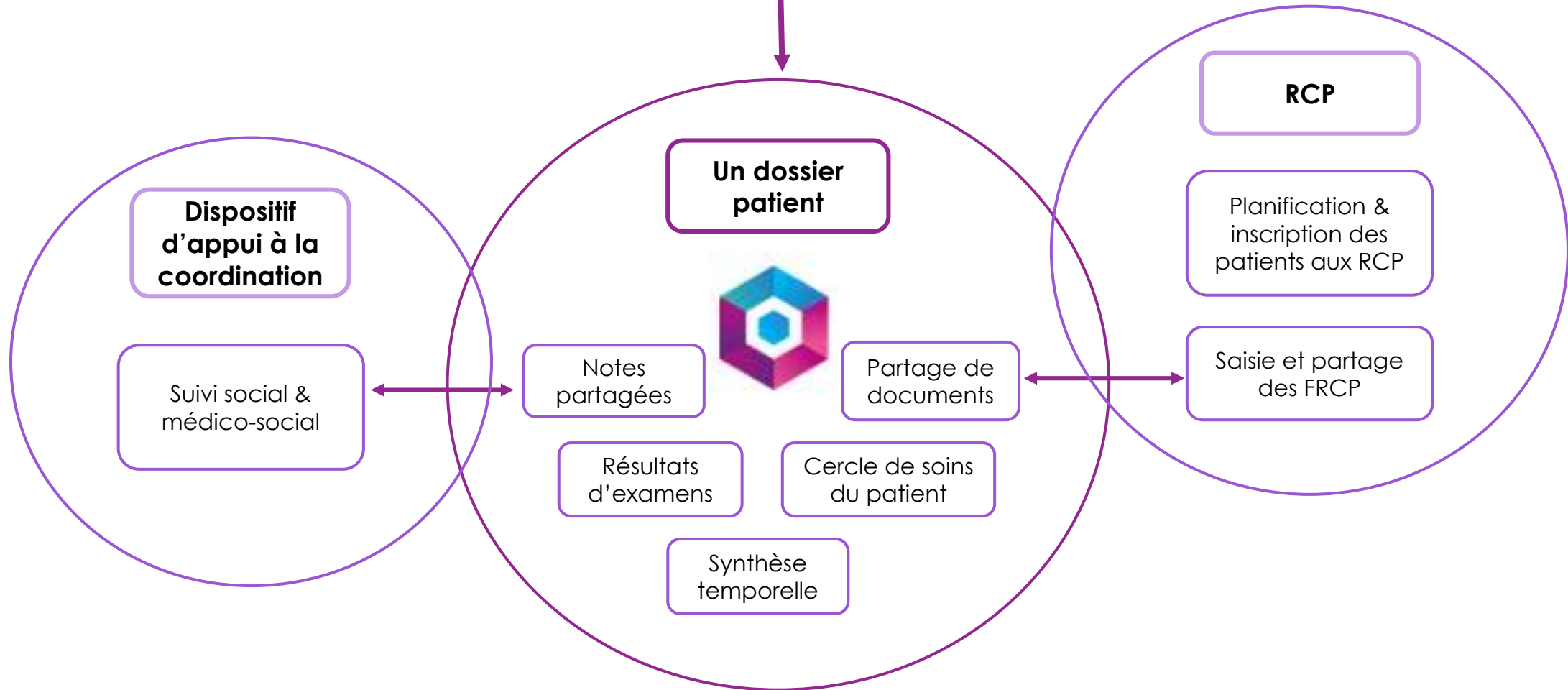
## Terr eSanté : Accès sécurisé et droits des patients

- La loi de santé 2016 (« modernisation du système de santé ») a élargi les conditions de partage de l'information médicale
  - **Notion d'« équipe de santé »** (hôpital/ville/médico-social/social) autour du patient et périmètre élargi des informations partagées entrant dans le cadre de la coordination de son parcours de santé
  - Conditions strictes pour les systèmes d'information
- Terr-eSanté est accessible à partir d'une **authentification forte** des professionnels de santé
  - ▶ Carte CPS / CPE
  - ▶ Identifiant + Mot de passe + Code éphémère
- **5 Traits d'identité obligatoires** va s'imposer désormais à tous – Obligatoire pour Terr-eSanté
  - ▶ Nom de naissance / Prénom / Date de naissance / Sexe / Lieu de naissance (Pays – CP) → Serveur d'Identité Régionale (SRI)
- **Accès direct dans Terr-eSanté du patient** (et / ou son représentant) à son dossier et à la liste des professionnels de son cercle de soins
  - ▶ Consentement du patient obligatoire pour créer un dossier Terr-eSanté et intégrer son cercle de soins
  - ▶ Le patient voit et peut modifier la liste des professionnels y ayant accès



# Terr eSanté : Une plateforme, plusieurs accès & plusieurs modules « métier »

**Compte patient** → Accès via portail patient aux documents & cercle de soins



**Compte professionnel** (ID + mot de passe + carte CPS/code éphémère + habilitation spécifique) → Accès via portail professionnel au dossier patient

# E-Parcours 92 Nord

# Projet territorial e-parcours

Utilisation des services numériques d'appui à la coordination au service de la coordination des acteurs pour améliorer les parcours.

- ▶ Porté par le réseau 92 Nord
- ▶ Co-porté par :
  - ▶ les Hôpitaux Universitaires Paris Nord de Val de Seine
  - ▶ Le Pôle de santé universitaire de Gennevilliers Villeneuve la Garenne
  - ▶ La ville de Gennevilliers
  - ▶ Ensemble des acteurs participant au comité de pilotage :  
Hôpital 92 nord, CMS (Gennevilliers, Nanterre...), Réseau périnatal 92, CD, CPAM ...
- ▶ Financé par l'ARS - mis à disposition des acteurs
- ▶ Accompagné par le GCS Sesan
- ▶ Territoire du réseau 92 Nord : Asnières, Bois-Colombes, Clichy, Courbevoie, Colombes, La Garenne Colombes, Gennevilliers, Levallois, Nanterre, Neuilly, Puteaux, Villeneuve la Garenne

# Projet territorial de déploiement

- ▶ Organisation des travaux autour de 6 thématiques :
  - ▶ Périnatalité
  - ▶ Soins non programmés
  - ▶ Personnes Agées
  - ▶ Personnes vulnérables
  - ▶ Conciliation médicamenteuse
  - ▶ Ethique
- ▶ Identifier les ruptures dans les parcours et proposer des organisations (s'appuyant sur le numérique et/ou Terr-eSanté) pouvant fluidifier la coordination.
- ▶ Animation territoriale.



# Les usages « pilotes » le territoire

## Périnatalité

- PMI CD 92
- Maternités APHP
- Réseau périnat 92

## Personnes vulnérables

- Psychiatrie de secteur : hospitalisation et secteur
- CSAPA
- Consultations addicto

## Soins non programmés

- Consultation du dossier en bris de glace
- BSPP
- SAU
- Centres municipaux de santé

## Ethique

Rédaction d'un guide de bonnes pratiques en cours de validation par l'ARS

# Perspectives de la thématique « Périnatalité »

- ▶ Animation via la plateforme des staff médico-psycho sociaux : possibilité de se transmettre des informations entre acteurs hospitaliers/ville (PMI)/psychiatrie/médico-social ... Création de listes de travail partagées et de messages sécurisés.
- ▶ Suivi du diabète gestationnel : transmission d'information hôpital/ville.

# Dynamique du projet

- ▶ Lancement du déploiement (premières formations) depuis janvier 2019.

Quelques freins à lever :

- ▶ L'interopérabilité (de la structure et de celle de ses partenaires)
- ▶ Les demandes d'évolutions de la plateforme
- ▶ La multiplication des solutions et la lisibilité de leurs articulations
- ▶ Mais des acteurs dynamiques, au regard de la dynamique partenariale en œuvre sur le territoire.
  - ▶ Des professionnels qui sont intéressés par l'outil et les perspectives qu'il offre : partage d'informations, appui aux parcours multi site/multi acteurs, fonctionnalités nécessaires au travail coordonné.
  - ▶ Un suivi appuyé des déploiements nécessaire - jusqu'à ce que les professionnels bénéficient de ses avantages.